



PROCESS BUDGET FÊTE DE LA SCIENCE 2023

Après avoir reçu le montant octroyé par mail :

- Si vous souhaitez utiliser la somme allouée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de facturer directement à L'Espace Mendès France (adresse de facturation : ESPACE MENDÈS FRANCE 1 place de la Cathédrale 86038 Poitiers cedex) ;
- Si vous faites l'avance des frais, envoyez une facture à L'Espace Mendès France à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie du ou des justificatif(s) de dépenses.
- S'il s'agit de remboursement de frais de transport d'un(e) intervenant(e), merci de m'adresser le nombre de Km parcourus, copie de son RIB et de sa carte grise pour que le remboursement se fasse directement.

ATTENTION - Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- Dans l'objet de facturation doivent apparaître : le nom de votre structure et la mention « Fête de la science 2023 » ;
- La date de facturation ;
- Un numéro de facture ;
- L'adresse de facturation : ESPACE MENDÈS FRANCE 1 place de la Cathédrale 86038 Poitiers cedex ;
- Le numéro SIRET de la structure qui facture ;
- La TVA - Si votre structure n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître la mention réglementaire.

Les factures devront être accompagnées d'un relevé d'identité bancaire
et transmises **au plus tard**

le 15 novembre 2023

